



ENGAGEMENT DE PRINCIPE

IMPORTANT : Date limite de dépôt : le 16 mai 2025

Droits d'inscription par équipe :

40.000 XPF pour les Seniors Hommes, Vétérans 40 ans et Entreprises

20.000 XPF pour les Femmes, Juniors Hommes et Femmes, Mixtes & Vétérans 50 ans

Cet imprimé est à remplir et à renvoyer avant le 16 mai 2025 directement au Fare Hotu de la « Fédération Tahitienne de Va'a » (FTV) délai de rigueur, accompagné obligatoirement de la moitié du droit d'inscription.

*Cet engagement ne sera déclaré définitif qu'après validation par la FTV de vos documents d'engagement et versement de la totalité de vos droits d'inscription devant intervenir au plus tard **23 mai 2025**. Tout retard sera pénalisé de 5.000 XPF (sauf clubs étrangers).*

Remplir 1 imprimé par équipe

Cocher votre catégorie

- | | | |
|--|---|---|
| ☐ Juniors Hommes | ☐ Juniors Femmes | ☐ Mixtes |
| ☐ Vétérans 50 ans | ☐ Séniors Femmes | ☐ Séniors Hommes |
| ☐ Vétérans 40 ans | ☐ Entreprises | |

Nom du Club : N°

Nom et Prénom du Responsable :

Téléphone : Email.....

Ile/Pays :Commune :

A le

Le Président du Club
(Dater et signer)

NOTA BENE : Cet imprimé est valable pour les courses de la « Tahiti Nui Va'a 2025 ». Sa transmission est obligatoire pour la confirmation de votre engagement. Vous aurez toujours la possibilité d'annuler l'engagement de principe.